Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 80 (1983)
Heft: 11

Artikel: Contrôle du miel SAR
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067613

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contrôle du miel SAR

Alors que beaucoup d'entre nous n'ont pas eu, cette année, le plaisir d'une bonne récolte, je présume qu'il n'est pas inutile de repenser un peu **le CONTRÔLE DU MIEL SAR** et d'en parler à chaque apiculteur que vous êtes.

En effet, depuis deux ans que la responsabilité de cette fonction m'a été confiée par votre Comité central, nous nous sommes aperçus qu'il était indispensable de réactiver ce secteur, et surtout de mettre à disposition de tous nos membres **une prestation de première importance**.

Pour y parvenir, nous avons tout d'abord confectionné **un classeur** comprenant un certain nombre d'instructions et un modèle de tout le matériel **mis à disposition des apiculteurs intéressés**. Puis nous l'avons adressé ce printemps déjà à tous les responsables du contrôle du miel désignés par les sections auxquelles vous êtes rattachés, afin qu'ils puissent à leur tour passer ces renseignements à tous leurs contrôleurs.

La liste des responsables était à la fois communiquée dans le bulletin SAR et **publiée dans l'Agenda apicole 1983**.

Il est donc important maintenant que chacun soit renseigné et prenne la peine de lire l'exposé suivant préparé exclusivement à l'attention de chaque producteur.

Vivement «démoli» et critiqué dans une célèbre émission TV que chacun garde en souvenir, notre MIEL SUISSE mérite beaucoup mieux! Pour nous défendre de façon directe et active, et après mûres réflexions, nous avons trouvé que **le meilleur moyen que nous avions à disposition n'était autre que le «contrôle du miel»!**

Mais encore faut-il y croire... et pour y croire **il faut aussi être convaincus, solidaires et unis dans une même cause, aller tous vers un même but**. Pratiquer avec sérieux et conscience professionnelle à tous les niveaux, tant des producteurs, des contrôleurs, des jurys de sections qu'au niveau de la SAR.

Cette action, à laquelle un certain nombre de nos sections romandes n'attachent encore pas l'importance qui lui est due, **n'est pas faite uniquement pour ceux qui livrent leur récolte à la centrale de Gland!** Non, détrompez-vous bien vite et soyez conscients du fait que si récolter du miel n'est pas si difficile en soi, nous nous devons de le vendre à son prix, tout en respectant une certaine discipline

d'ensemble quant à l'hygiène et à la propreté indispensables à une présentation irréprochable d'une telle denrée.

Aussi est-il bon de **vous rappeler quels sont les principaux buts à atteindre à travers le contrôle.**

Pour le producteur:

a) C'est obtenir tout d'abord **la certitude que le miel récolté correspond aux prescriptions de la Loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires** et qu'il ne contient pas davantage d'humidité que le maximum autorisé, soit 20%.

b) C'est là, sans aucun doute, **la garantie la plus importante pour une bonne conservation de son produit** et d'éviter ainsi la fermentation d'un miel de colza par exemple, dont la teneur en eau est souvent trop proche du maximum autorisé.

c) C'est **pouvoir obtenir des étiquettes et timbres de contrôle officiellement reconnus et qui doivent être accompagnés d'une carte de contrôle.**

d) C'est encore et par là même **pouvoir bénéficier d'une publicité collective effectuée par la diffusion massive de notre «Label de qualité» sur tout le territoire de la Romandie.**
La devise très connue «**Un pour tous, tous pour un!**» nous lie dans ce domaine aussi et reste valable une fois de plus.
Par la promotion de notre étiquette, nous parviendrons à faire connaître et apprécier notre miel à tous les consommateurs qui savent l'apprécier à sa juste valeur. Ce doit être une carte de visite que nous devons être fiers de distribuer! (Que font les vignerons par exemple, ou autres producteurs?)

e) Par le fait que **nous pratiquons maintenant l'utilisation de l'année de production** (celle-ci précède votre numéro matricule), **c'est aussi garantir un produit de première fraîcheur** et une indication précieuse pour sa conservation (stockage chez le consommateur).

f) C'est vous **permettre de placer l'excédent de votre production de l'année** (et non des précédentes) **auprès de la centrale de Gland** qui le prend volontiers en charge contre paiement au prix fixé chaque printemps par la FSSA (Fédération suisse des sociétés d'apiculture).

g) C'est encore **pouvoir vous protéger en cas de litige,** puisque vous avez, **durant deux ans,** la possibilité de faire appel aux échantillons témoins, déposés tant auprès de votre section qu'auprès du responsable SAR.

h) C'est enfin **être heureux**

d'appartenir et de participer à une organisation centrale structurée, capable de vous assurer, à des conditions très avantageuses, les nombreux moyens qu'elle met à votre disposition.

Toutefois, ne perdons pas de vue que **le principal du travail, dans toute l'affaire, doit s'effectuer au niveau de la section.** Nous ne le répéterons jamais assez et c'est pourquoi vous vous devez de désigner des représentants capables de vous garantir le sérieux et la rapidité des résultats attendus de tous !

C'est effectivement en groupant toutes nos forces que nous pouvons prétendre défendre un intérêt collectif répondant sans conteste à un idéal individuel.

Quant à votre Comité central, lorsqu'il devra prendre position envers nos hautes instances tant cantonales que fédérales, au besoin, et pour des problèmes d'importations par exemple, il est incontestable que des chiffres réels, reposant sur un système sérieux et reconnu, auront une portée beaucoup plus efficace et positive à l'égard de tous !

(A suivre)

À VENDRE **10 ruches DB habitées, dont 7 pastorales N° 1, servies 3 ans, plus support en béton, chasse-abeilles, etc. Le tout complet et en très bon état. Prix: Fr. 3500.— le tout.**
Ainsi qu'un extracteur à cage carré pour 8 cadres, en alu, comme neuf. Prix: Fr. 400.—.

Halbeisen Hubert
Rue de la Gare
2943 Vendlincourt, tél. (066) 74 47 16

ACHÈTE

un extracteur radial 16 cadres pour système suisse, en très bon état.

Halbeisen Hubert
Rue de la Gare
2943 Vendlincourt
Tél. (066) 74 47 16

À VENDRE

CADRES ET MATÉRIEL EXTRACTEUR pour le 19 novembre 1983.

A. Mingard, Bussigny
Tél. (021) 89 15 07

La confection de bougies en cire d'abeille agréable passe-temps de l'apiculteur

Les bougies en cire d'abeille ne devraient manquer dans aucun logis. Aussi bien dans le cercle familial qu'entre amis ou lors de réunions, le parfum, la douce lumière et la chaleur qu'elles rayonnent créent une atmosphère de bien-être à nulle autre pareille.

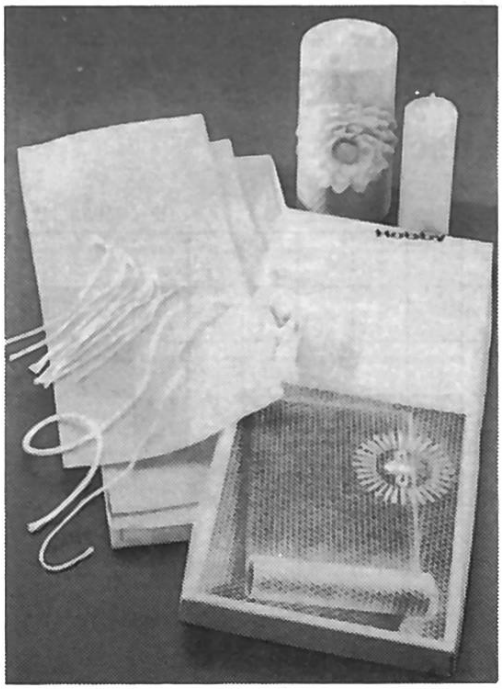

Boîtes d'assortiment
avec feuilles gaufrées, mèches et mode d'emploi.

C'est un vrai plaisir pour l'apiculteur de confectionner lui-même ses bougies de cire d'abeille à l'aide de notre cire gaufrée spéciale. Elle s'enroule facilement sans la chauffer et se façonne aisément. Les bougies, à l'agréable parfum, brûlent longtemps et tranquillement.

Laissez courir votre fantaisie! Confectionnez vous-même vos bougies de cire d'abeille!
Outillage nécessaire: couteau de cuisine, petite forme à biscuit.
En l'enroulant, plus la bougie est serrée, plus longtemps elle brûlera. Plus elle sera épaisse (2 feuilles ou davantage), plus grosse devra être sa mèche.
Une feuille gaufrée suffit à faire une bougie d'environ 3 cm de diamètre.

Petite boîte d'assortiment
6 feuilles gaufrées 16 x 41 cm, avec mèches et mode d'emploi **Fr. 14.—**

Grande boîte d'assortiment
8 feuilles gaufrées 26 x 41 cm **Fr. 25.—**
ou 10 feuilles gaufrées 26 x 33 cm, avec mèches et mode d'emploi **Fr. 25.—**

Feuilles de cire gaufrées seules
Grandeurs: 16 x 41 cm, 26 x 41 cm, 26 x 33 cm
1 kg **Fr. 19.50**
dès 4 kg, le kilo **Fr. 19.30**

Nouveau
Feuilles gaufrées pour bougies de Noël, avec mèches **Fr. 26.—**

Mèches
Nos 1 à 14, par mètre **Fr. —.55**
Choix du numéro de mèche: ajouter 2 au diamètre de la bougie en cm

Petites abeilles de cire
pour décoration, la pièce **Fr. —.60**

BIENEN MEIER KÜNTEN
Fournitures pour l'apiculture
Cire ULTRA, Candi VITALIS,
Complément de pollen SALIXAN
Les fils de R. Meier S.A.
5444 Künten AG **Tél. (056) 96 13 33**